

Document de cadrage : « Paroisses : communautés fraternelles »

- Durée : 2 ans (1 Octobre 2024 – 30 Septembre 2026)
- Qui fait quoi :
 - Une équipe de l'association Le Figuier composée de Chantal SUR, Odile DANIEL, Michel FASNE et Jean-Philippe PRUNIER
 - Avec un lien fonctionnel : rattachement décidé au niveau diocésain à un membre du Conseil Episcopal (actuellement Raoul Mutin Vicaire Episcopal).
 - Qui s'appuie sur le travail d'un Comité de Pilotage (Julia OLIVIER, Bruno de GROULARD, Etienne CLEMENT, Raoul MUTIN) à compléter notamment par un ou deux membres d'équipe de doyenné.
- Méthodologie : - La démarche se fera par capillarité, et volontariat
- Pourquoi :
 - Aller vers les doyens, ou les curés,
 - Aller vers les équipes de doyenné ou les EAP
 - Etre en cohérence avec la démarche synodale voulue par le pape, et les 4 priorités diocésaines (Lettre 8/12/2023)
 - Répondre aux principales attentes exprimées dans l'enquête auprès de 71 personnes de tous âges et de tous les doyennés, reprises dans la synthèse du 16 02 2024 et le plan d'actions du 26 06 2024 .

Comment :

- Aboutir dans une équipe de doyenné à une décision commune de 1 ou 2 priorités qui favorisent la fraternité sur le territoire. Dans ce cas deux personnes de l'équipe ont un rôle de **facilitateur**.
 - o En prenant appui sur la synthèse de l'enquête et du plan d'actions du 21 juin.
 - o En prenant appui sur la demande des membres de l'équipe de doyenné

QUOI	AVEC QUI	EN CHARGE DE L'ACTION	AVANT QUAND	COMMENT (ressources affectées, méthodes, points d'attention ,...)	POUR QUOI
Bâtir une intervention / échanges à l'une des réunions du doyenné sur thème de la Fraternité	Un doyenné volontaire	COPIL puis le ou de délégué (e) épiscopal(e) son équipe		- Une préparation préalable pour entendre l'envie, la demande - Une heure participative puis une h 2 mois plus tard - S'inspirer du texte du rôle du doyen - Entendre les attentes aujourd'hui. - Possibilités de décider Actions communes en paroisse. Puis bilan.	re une expérience po de la fraternité au c des réunions pitaliser les expérience réussies et leur conc de succès

(extrait du plan d'actions du COPIL du 21 juin 2024)

- Aboutir dans une EAP à une décision commune de 1 ou 2 priorités qui favorisent la fraternité sur le territoire. Dans ce cas l'équipe a un rôle de **facilitateur**
 - o En prenant appui sur la synthèse de l'enquête et du plan d'actions du 21 juin.
 - o En prenant appui sur la demande des membres de l'EAP
- Contribuer à la cohérence entre le décret NOUVELLE DYNAMIQUE DE VIE ET DE MISSION EN DOYENNE « Avance au large ! » Lc 5,4 et le travail de relecture de la vie des Prêtres en Paroisse initié par le Conseil Presbytéral, en le complétant si nécessaire par des outils concrets de relecture de la vie fraternelle (formation action à concevoir). Dans ce cas l'équipe a un rôle de **formateur**
- Assurer un compte rendu des réalisations aux instances diocésaines et au Service de Communication diocésain.

Evaluations :

- Une première évaluation sera réalisée à mi-parcours avec le Comité de Pilotage, et transmise aux membres du Conseil Episcopal.
- Une seconde évaluation sera réalisée vers le 30 Septembre 2026 avec le Comité de Pilotage, et transmise aux membres du Conseil Episcopal.

Rappel de l'intention :

Les remontées synodales diocésaines ont confirmé, ce souhait rappelé par le document étape Continentale dans lequel nous pouvons lire en page 24

3.2 Sœurs et frères pour la mission

41. L'Église est porteuse d'une annonce de vie en plénitude : « Je suis venu pour qu'ils aient la vie et qu'ils l'aient en abondance » (Jn 10,10). Les Évangiles présentent la plénitude de vie et le Royaume de Dieu non pas comme des réalités ou des domaines séparés, mais toujours comme des dynamiques entrelacées. La mission de l'Église est de rendre le Christ présent au milieu de son Peuple par la lecture de la Parole de Dieu, la célébration des sacrements et toutes les activités qui prennent soin de ceux qui sont blessés ou qui souffrent. « Il est nécessaire que tous les membres de l'Église entrent dans un processus de conversion pour répondre à cette nécessité,

Pour en savoir plus

[Paroisses fraternelles – Google Drive](#)

[urls.fr](#)



Mail du Vicaire Episcopal à la réception du document de cadrage

Paroisses communautés fraternelles :

De : Raoul Mutin <rmutin@gmail.com>

Envoyé : mardi 8 octobre 2024 16:51

À : Jean-Philippe PRUNIER <jphprunier@neuf.fr>

Objet : Allez de l'avant !

Bonjour Jean-Philippe,

Merci pour le projet que tu m'as envoyé.

Allez de l'avant !

Vous pouvez poursuivre le mouvement.

Dans votre texte, le verbe "Allez" revient deux fois !

Et la citation du verset de Lc 5,4, "Avance au large" invite à avancer dans la confiance ; à s'appuyer sur la Parole de Jésus ; à avancer "en eau profonde" (traduction de la Bible de Jérusalem) ; à être docile au souffle de l'Esprit ; à accueillir les surprises qui seront données ("L'ayant fait, ils capturèrent une multitude de poissons", Lc 5,6).

Allez-y ! Marchez dans la confiance ! "Lâchez vos filets" (Lc 5,4), plongez dans le concret d'une rencontre d'une équipe pastorale de doyenné, ou d'une EAP, à l'écoute de chacun des membres, avec les "outils concrets" que vous proposerez.

Bon vent !

Bien fraternellement.

Raoul